

Cabinet Partenaire

Nom du cabinet partenaire :

Nom du conseiller :

Email :

Numéro de téléphone :

1/ Type de Souscripteur

Personne physique

Personne physique (avec co-souscription*)

*NB : en cas de co-souscription, remplir l'annexe 1

Etes-vous considéré comme une « US person » au sens de la réglementation américaine ?

Non

Oui (le fonds n'est pas ouvert aux US Person)

2/ Informations sur le Souscripteur

Email :

Email de contact (si différent) :

Civilité : Madame Monsieur

Prénom :

Nom :

Nom de naissance :

Date de naissance :

Ville de naissance :

Département de naissance :

Pays de naissance :

Nationalité :

Capacité juridique :

Majeur

Majeur incapable

Mineur sous administration légale

Mineur sous contrôle judiciaire

Êtes-vous soumis à des obligations fiscales dans un autre pays ?

Non

Oui *

* Si Oui, dans quels pays :

Situation professionnelle :

Salarié

Non salarié

Retraité

Sans emploi

Profession :

Indiquer la dernière fonction occupée si retraité ou sans emploi

Secteur d'activité :

NB : En cas de co-souscription, merci de remplir l'Annexe 1

3/ Coordonnées du souscripteur

N° :

Voie (rue, avenue, boulevard, etc.) :

Complément :

Code postal :

Ville :

Pays :

Numéro de téléphone portable :

Adresse fiscale si différente :

NB : en cas de payeur différent du souscripteur, remplir l'Annexe 2

4/ Personne politiquement exposée (PPE)

Définition d'une PPE :

1. Chef d'état, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la commission européenne
2. Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n° 88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger
3. Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
4. Membre d'une cour des comptes
5. Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
6. Ambassadeur, chargé d'affaires, consul général et consul de carrière
7. Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
8. Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
9. Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein.

Définition d'une PPE liée :

1. **Famille** : Le conjoint ou le concubin notoire, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère, les ascendants, les descendants et leurs conjoints.
2. **Entourage** : PPE identifiée comme bénéficiaire effectif d'une personne morale, un placement collectif, une fiducie ou un dispositif comparable en droit étranger (les « Dispositifs ») avec vous, ou profitant d'un tel Dispositif dont la PPE est le bénéficiaire effectif. PPE identifiée comme étant en étroite relation d'affaires avec tout bénéficiaire effectif.

Informations relatives à la PPE :

Je suis une PPE

Je ne suis pas PPE

Informations relatives à la PPE liée :

Je suis lié(e) à une PPE

Je ne suis pas lié(e) à une PPE

5/ Qualification de l'investisseur

Investisseur professionnel par nature

Je déclare et garantis à la Société de Gestion, conformément aux dispositions de l'article L.533-16 du CMF et de la directive 2004/39/CE sur les marchés d'instruments financiers, intervenir aux présentes en qualité de personne dont l'activité principale consiste à négocier pour compte propre des marchandises ou des instruments financiers à terme (instruments dérivés) sur marchandises.

Investisseur professionnel sur option

Un investisseur non professionnel souhaitant être classifié comme un investisseur professionnel remplissant au moins 2 des 3 critères suivants :

La détention d'un portefeuille d'instruments financiers d'une valeur supérieure à cinq cent mille Euros (500 000 EUR) ;

La réalisation d'opérations, chacune d'une taille significative, sur des instruments financiers, à raison d'au moins dix (10) par trimestre sur les quatre (4) trimestres précédant la première date de demande de l'investisseur d'être classifié comme un client professionnel ;

L'occupation pendant au moins un (1) an, dans le secteur financier, d'une position professionnelle exigeant une connaissance de l'investissement en instruments financiers.

Je suis un client non professionnel qui souhaite renoncer à une partie de la protection accordée aux clients non professionnels et être classé en tant que client professionnel.

Investisseur non professionnel

Je suis un investisseur non professionnel qui souhaite rester classé comme non professionnel.

QUESTIONNAIRE DE CONNAISSANCE CLIENT - PERSONNE PHYSIQUE

Ce formulaire doit être complété préalablement et obligatoirement avant toute souscription, entrée en relation ou dans le cas la communication d'un changement de situation de votre part. Afin de s'assurer de l'adéquation des conseils et prestations qui vous seront fournis avec vos attentes, SCPI WEMO ONE recueille, au travers de ce questionnaire, des informations relatives à votre situation financière, vos objectifs d'investissement, votre connaissance et votre expérience en matière d'investissements, notamment en parts de Société Civile de Placement Immobilier (ci-après « SCPI ») et votre profil de risque.

AVERTISSEMENT

Ce questionnaire s'inscrit dans le cadre de l'article 314-8 du Règlement Général de l'Autorité des Marchés Financiers et de l'article 54 du Règlement délégué (UE) 2017/565. Ces informations sont couvertes par le secret professionnel dans les conditions prévues par l'article L. 511-33 du Code Monétaire et Financier et ne pourront être communiquées à des tiers que dans les cas limitativement prévus par la loi (notamment Autorités judiciaires et Autorités de tutelle).

Les renseignements sollicités et enregistrés sur ce formulaire seront traités confidentiellement. Ces données sont susceptibles d'évoluer et il vous appartient de nous signaler tout changement éventuel en vue de les actualiser. Il vous est rappelé que toutes les informations que vous nous avez communiquées ou que vous nous communiquerez sont faites sous votre responsabilité et qu'elles peuvent orienter les conseils qui vous seront proposés. Il est également rappelé, conformément aux dispositions de l'article L 533-13 du Code Monétaire et Financier, qu'en cas d'insuffisance d'informations requises et de connaissances en matière de produits financiers, SCPI WEMO ONE doit s'abstenir de recommander des instruments financiers et de fournir le service de conseil en investissement.

En signant le présent questionnaire, le Client autorise expressément le conseiller à communiquer les informations pertinentes le concernant à ses prestataires de services et sous-traitants éventuels aux fins uniquement de réalisation des tâches nécessaires à la gestion de la demande du Client, qu'ils soient en France, au sein ou hors de l'Union Européenne.

L'analyse de l'ensemble des informations fournies vous concernant peut aboutir à la prise ou non en compte de la souscription suivant qu'elle est estimée adaptée ou non.

Loi informatique et liberté : Les informations recueillies via le présent questionnaire par SCPI WEMO ONE, responsable de traitement, sont nécessaires au traitement de votre demande. Elles sont destinées aux finalités suivantes : connaissance du client, y compris pour répondre à des obligations légales et notamment aux exigences de la Directive MIF 2, lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, statistiques, études et animations commerciales.

Ces informations sont traitées de façon informatisée par WEMO REIM.

Sous réserve de votre consentement préalable, elles pourront également être utilisées à des fins de prospection commerciale. Conformément à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique aux fichiers et aux libertés, vous disposez de droits d'accès, de rectification, et d'opposition pour motif légitime à l'utilisation des informations vous concernant, que vous pouvez exercer par courrier postal, accompagné d'une copie d'une pièce d'identité, adressé à WEMO REIM – 217 rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 Paris. Ces informations peuvent être transmises à des prestataires de services pour l'exécution des travaux qui seraient sous-traités par WEMO REIM, à des fins de support en matière informatique et d'hébergement de données, d'étude et gestion des dossiers, d'études statistiques, communications commerciales. (Sous réserve de votre consentement ci-dessous).

6/ Questionnaire d'adéquation

6.1/ Situation patrimoniale

Quel est le revenu net annuel du foyer fiscal ?

- Inférieur à 25 000 €
- Entre 25 000 € et 50 000 €
- Entre 50 000 € et 100 000 €
- Entre 100 000 € et 250 000 €
- Supérieur à 250 000 €

À combien estimez-vous votre patrimoine financier ?

- Inférieur à 50 000 €
- Entre 50 000 € et 100 000 €
- Entre 100 000 € et 500 000 €
- Entre 500 000 € et 1 000 000 €
- Supérieur à 1 000 000 €

Quel montant en euros souhaitez-vous investir ?

Quelle est l'origine des fonds ?

6.2/ Situation fiscale

Êtes-vous soumis à l'IR ?

- Oui
- Non

Êtes-vous soumis à l'IFI ?

- Oui
- Non

6.3/ Connaissance client

Quel est votre niveau d'étude ?

La revente des parts d'une SCPI de rendement est-elle possible ?

- Oui
- Non

Avez-vous reçu une formation particulière en matière d'investissement financier ou une expérience professionnelle dans le secteur financier vous permettant d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers et/ou immobiliers ?

- Oui
- Non

La rentabilité d'un placement en immobilier dépend-elle de la qualité des locataires, de la localisation des actifs immobiliers, des travaux de rénovation, etc... ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà réalisé des opérations sur des instruments financiers (actions, obligations, ETF, OPC, SCPI, etc...) ?

- Oui
- Non

La société de gestion peut-elle acheter tous les actifs immobiliers qu'elle souhaite sans respecter la politique d'investissement de la SCPI ?

- Oui
- Non

Le placement en parts de SCPI est-il un placement à court terme ?

- Oui
- Non

Avez-vous une expérience professionnelle d'au moins un an vous permettant d'acquérir une bonne connaissance des marchés financiers et /ou immobiliers ?

- Non
- Oui *

La SCPI est-elle un placement garanti ?

- Oui
- Non

*(si Oui, nombre d'années) :

Texte informatif :

Lorsque vous investissez dans une SCPI, vous devez tenir compte des éléments de risques suivants :

- Il s'agit d'un placement de long terme et WEMO REIM recommande de conserver les parts pendant une période d'au moins 8 ans ;
- Le placement étant investi uniquement en immobilier, il est considéré comme peu liquide, les conditions de sortie pouvant varier de manière importante en fonction de l'évolution du marché de l'immobilier et du marché des parts de la SCPI. WEMO REIM ne garantit pas le remboursement ou la vente des parts ;
- La SCPI ne bénéficie d'aucune garantie ou de protection en capital. Le montant perçu dépendra de l'évolution du marché de l'immobilier sur la durée du placement et de l'évolution des parts de la SCPI ;
- Le versement des dividendes n'est pas garanti et peut évoluer à la hausse comme à la baisse du fait de la variation des marchés.

6.4/ Objectif de l'investissement

WEMO REIM recommande aux souscripteurs de parts de la SCPI une détention des titres d'une durée minimum de 8 ans.

Quel est votre principal objectif d'investissement ?

- Perception d'un revenu complémentaire
- Préparation de votre retraite
- Transmission de votre patrimoine
- Constituer ou Valoriser votre patrimoine
- Autre (préciser)

Quelle est la durée envisagée pour ce placement ?

- Moins de 5 ans
- De 5 à 8 ans
- De 8 à 12 ans
- Plus de 12 ans

7/ Origine des fonds investis

Revenus provenant d'une des sources suivantes :

- Salaire/rémunération du travail
- Pension d'invalidité
- Revenus immobiliers
- Retraite
- Pension alimentaire
- Revenus financiers/mobiliers Jeux
- Autres (à préciser)
- Aucun des choix

Revenus du patrimoine provenant d'une des sources suivantes :

- Revenus de travail capitalisés
- Revenus immobiliers capitalisés
- Héritage
- Cession d'actifs (portefeuille financier, immeubles, œuvres d'art, voitures, objets de valeur, etc.)
- Revenus financiers capitalisés
- Cession d'entreprise
- Autres (préciser)
- Aucun des choix

Je certifie que les fonds ne proviennent pas du trafic de stupéfiants, d'activités criminelles organisées, d'activités terroristes ou de toute autre activité considérée comme criminelle, ni plus généralement d'une infraction passible d'une peine privative de liberté d'une durée d'au moins un an et en particulier son versement ne constitue pas un moyen de blanchiment de capitaux et ne contribue pas au financement du terrorisme. Aussi, je certifie que les sommes versées n'entraîneront pas pour WEMO REIM de violation des lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme.

Si l'une des présentes déclarations cesse d'être vraie et exacte, je m'engage à le notifier dans les plus brefs délais à WEMO REIM. Je m'engage également à fournir à WEMO REIM toute information complémentaire que cette dernière considère comme nécessaire ou utile pour assurer la conformité avec toutes les lois applicables en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Enfin, si, à tout moment, il apparaît que l'une des précédentes déclarations est incorrecte, ou, le cas échéant, si la loi ou la réglementation applicable en la matière l'exige, je consens à ce que WEMO REIM prenne toute mesure appropriée pour se conformer à la loi ou à la réglementation applicable.

NB : joindre un justificatif de la provenance des fonds

8/ Montant d'engagement

8.1/ Type de part

- Acquisition en pleine propriété
- Acquisition en nue-propiété *

*Si acquisition en nue-propiété
Années de démembrement :

NB : se référer à la clé de démembrement (disponible sur le site wemo-reim.fr)

Choisir l'une des deux options :

- Je connais l'usufruitier qui va souscrire les parts en usufruit sur la même période de démembrement
- Je ne connais pas l'usufruitier et je donne mandat à Wemo REIM pour le trouver.

8.2/ Montant d'engagement

Montant (€) :

Nombre de parts :

NB : La valeur d'une part est de 210 €. La souscription minimum est de 5 parts pour une première souscription

8.3/ Mode de paiement

Virement

du montant exact, sur le compte de SCPI WEMO ONE;

IBAN : FR76 4097 8000 8721 3075 5021 672 – BIC : BSPFFRPPXXX

avec le libellé type suivant : "NOM - PRÉNOM" du souscripteur

Prélèvement

remplir le mandat de prélèvement SEPA ci-dessous. Le compte bancaire (compte courant uniquement) doit être ouvert au nom de l'Associé dans un établissement financier domicilié en France ou dans l'Union Européenne (zone SEPA).

En cas de rejet de prélèvement, des frais de rejet pourront être appliqués à l'Associé

Mandat de prélèvement SEPA :

Débiteur

Titulaire du compte :

Nom de votre banque :

BIC :

IBAN :

Créancier

PALATINE DGEI – GDES ENT

140 boulevard Malesherbes

75017 Paris

ICS : FR48ZZZ89BC03

Paiement au comptant

Paiement à crédit *

*Si paiement à crédit, merci de préciser :

Montant de l'apport personnel :

Montant du crédit :

Nom de l'établissement de crédit :

Opter pour le nantissement des parts

9/ Investissements programmés

Non

Oui *

* Si Oui, choisissez la périodicité de votre contribution :

Annuelle

Trimestrielle

Semestrielle

Mensuelle

Votre versement sera prélevé automatiquement selon cette périodicité

Montant du prélèvement effectué :

ou

Nombre de parts pour le versement programmé :

10/ Réinvestissement de dividendes

Non

Oui *

* Si Oui, choisir le pourcentage à réinvestir (et si besoin le seuil) :

Pourcentage de dividende mensuel réinvesti (de 1 à 100%) :

Si besoin, seuil en montant au-delà duquel le dividende mensuel est réinvesti (en €) :

11/ Préférences de communication

Les documents suivants sont dématérialisés : Bulletins trimestriels; Bordereaux de distribution; Rapports annuels; Convocation aux Assemblées Générales et vote; Bordereau fiscal (montants à déclarer).

Je souhaite recevoir des informations complémentaires par e-mail (par exemple : informations relatives à l'actualité de la Société de Gestion)

12/ Documents justificatifs

- Pièce d'identité du souscripteur (recto verso) *
 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois *
 - RIB
 - Justificatif de provenance des fonds (si souscription de plus de 50.000€)
- *NB : A rajouter en cas de co-souscripteur différent du souscripteur

SIGNATURE

Je (nous) reconnais(sons) avoir pris connaissance des modalités et conditions générales détaillées dans ce document et déclare(ons) :

- avoir pris connaissance des conditions de souscription figurant dans ce document, et notamment des risques et conditions de souscription,
- avoir reçu et pris connaissance des statuts, de la note d'information, du dernier bulletin trimestriel d'information, du document d'informations clés et du dernier rapport annuel,
- être informé que la Société ne garantit pas la revente des parts, que le retrait n'est possible qu'en contrepartie d'une souscription.
- n'avoir reçu aucun conseil en investissement financier de la part de la société de gestion WEMO REIM, gérant de la SCPI WEMO ONE.

Fait à :

Le :

Signature du souscripteur :

Signature du co-souscripteur :

Modalités de règlement :

Le règlement de la souscription doit être obligatoirement joint au bulletin de souscription. La société de gestion enregistrera la souscription uniquement après réception des fonds. Origine des fonds : dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la société de gestion est dans l'obligation de vérifier l'origine des capitaux qui lui sont confiés. Les pièces justificatives demandées dans le présent bulletin devront être jointes au dossier de souscription.

Epargne immobilière :

Tout souscripteur peut choisir de souscrire aux outils d'épargne immobilière mis à sa disposition. Pour toute souscription au "réinvestissement de dividendes" et/ou à "investissement programmé", le mandat correspondant doit être complété et joint à la présente souscription. Les modalités et conditions générales de ces dispositifs sont précisés dans les mandats.

Les parts de SCPI sont des supports de placement de long terme et doivent être acquises dans une optique de diversification du patrimoine. Le montant qu'il est raisonnable d'investir dans la SCPI dépend de votre patrimoine personnel, de votre horizon d'investissement et de votre souhait de prendre les risques spécifiques à ce placement. La société de gestion recommande de conserver les parts pendant une période d'au moins 8 ans.

Avant d'investir dans une société civile de placement immobilier, vous devez tenir compte des éléments et facteurs de risques décrits suivants :

Risque de perte en capital : La SCPI comporte un risque de perte en capital et le montant du capital investi n'est pas garanti.

Risque de marché : La rentabilité d'un placement en parts de SCPI est de manière générale fonction :

- (1) des dividendes potentiels ou éventuels qui vous seront versés. Ceux-ci dépendent des conditions de location des immeubles et peuvent évoluer de manière aléatoire sur la durée totale du placement,
- (2) du montant de capital que vous percevrez, soit lors de la revente de vos parts ou, le cas échéant, lors de la liquidation de la SCPI. Ce montant n'est pas garanti et dépendra principalement de l'évolution des marchés immobiliers sur lesquels est investie la SCPI sur la durée totale du placement.

Risque de liquidité : Les parts de SCPI ne sont pas cotées. La SCPI est donc considérée comme un placement peu liquide. Les modalités de revente des parts et de retrait (en cas de retrait compensé) sont liées à l'existence d'une contrepartie. La Société ne garantit pas la revente ou le retrait des parts. En cas de blocage des retraits, la Société de Gestion a la faculté de suspendre, dans certaines conditions, la variabilité du capital et de mettre en place un marché secondaire des parts par confrontation périodique des ordres d'achat et de vente des parts de la SCPI.

Risque lié à l'effet de levier : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la SCPI peut statutairement recourir à l'endettement, direct et indirect, bancaire et non bancaire, y compris le crédit-bail, à hauteur de 40 % maximum de la valeur d'acquisition des actifs pour financer ses investissements.

En cas de souscription à crédit : L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que l'absence de garantie de revenus et de capital sur la SCPI ne remet pas en cause les obligations de remboursement inhérentes à la souscription d'un crédit. En cas de défaut de remboursement, l'associé

peut être contraint à vendre ses parts et être amené à supporter un risque de perte en capital. La revente des parts peut éventuellement ne pas couvrir le remboursement du crédit.

Prélèvements infructueux : Dans le cas où le prélèvement ne pourrait être effectué en tout ou partie, à l'une quelconque des échéances prévues, et ce pour quelque raison que ce soit, aucune création de parts ne sera réalisée. Le prélèvement sera présenté une nouvelle fois, mais tout nouveau refus de la banque entraînera la résiliation du présent mandat de prélèvement et d'investissement programmé. En conséquence, si vous souhaitez à nouveau souscrire à l'investissement programmé, le souscripteur devra alors adresser un nouveau mandat de prélèvement, avec le cas échéant un nouveau justificatif de domiciliation bancaire.

Visa de l'autorité des marchés financiers : la note d'information prévue par les textes a reçu le visa de l'Autorité des Marchés Financiers délivré en application des articles L 411-1, L 411-2, L 412-1 et L621-8 du Code Monétaire et Financier. Ce visa n'implique ni approbation de l'opportunité de l'opération ni authentification des éléments comptables et financiers présentés.

Société de gestion :

WEMO REIM

Durée :

La durée de la société est fixée à 99 années à compter du jour de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés.

Augmentation du capital :

SCPI WEMO ONE est une SCPI à capital variable. Le capital plafond est fixé statutairement et les souscriptions seront reçues sans formalité particulière, jusqu'à concurrence de ce montant.

Prix de souscription :

210 €
dont 150 € de nominal et 60 € de prime d'émission

Valeur de retrait :

189 €
prix de souscription actuel de 210 € diminué de la commission de souscription de 21 €

Nombre de parts :

Minimum de souscription de 5 parts sociales entières pour tout nouvel associé.

Entrée en jouissance :

Les parts portent jouissance le 1^{er} jour du 7^e mois qui suit le mois de souscription.

Durée du mandat :

Le présent mandat est consenti pour une durée illimitée et révocable à tout instant sans délai et sans frais.

Origine des fonds :

Dans le cadre des dispositions réglementaires en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, la société de gestion est dans l'obligation de vérifier l'origine des capitaux qui lui sont confiés. SCPI WEMO ONE se réserve le droit de demander au souscripteur tout justificatif complémentaire justifiant de l'origine des fonds versés dans le cadre des versements récurrents réalisés.

Annexe 1 – Coordonnées du co-souscripteur

Email :		Êtes-vous soumis à des obligations fiscales dans un autre pays ?
Email de contact (si différent) :		Oui
Civilité : Madame Monsieur		Non
Prénom :		
Nom :		Situation professionnelle
Nom de naissance :		Salarié
Date de naissance :		Non salarié
Ville de naissance :		Retraité
Pays de naissance :		Sans emploi
Nationalité :		
Téléphone mobile:		
Information sur la résidence fiscale		
Pays de résidence fiscale :		Profession :
Numéro d'identification fiscale (NIF) :		Indiquer la dernière fonction occupée si retraité ou sans emploi
<small>(Pour les résidents Français le NIF est le numéro à 13 chiffres présent sur vos avis d'impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière) en haut à gauche, rubrique « vos références ».)</small>		
Motif en cas d'absence de NIF		Secteur d'activité :

Informations relatives à la PPE :

- Je suis une PPE
- Je ne suis pas PPE

Informations relatives à la PPE liée :

- Je suis lié(e) à une PPE
- Je ne suis pas lié(e) à une PPE

Annexe 2 – A remplir si le Payeur est différent du Souscripteur

Email :		Êtes-vous soumis à des obligations fiscales dans un autre pays ?
Civilité : Madame Monsieur		Oui
Prénom :		Non
Nom :		
Nom de naissance :		Situation professionnelle
Date de naissance :		Salarié
Ville de naissance :		Non salarié
Pays de naissance :		Retraité
Nationalité :		Sans emploi
		Profession :
		Indiquer la dernière fonction occupée si retraité ou sans emploi
		Secteur d'activité :
Information sur la résidence fiscale		
Pays de résidence fiscale :		Adresse fiscale si différente :
Numéro d'identification fiscale (NIF) :		Adresse :
<small>(Pour les résidents Français le NIF est le numéro à 13 chiffres présent sur vos avis d'impôts (impôt sur le revenu, taxe d'habitation, taxe foncière) en haut à gauche, rubrique « vos références ».)</small>		
Motif en cas d'absence de NIF :		Code postal :
		Ville :
		Pays :
		Numéro de téléphone :